

Louvie Juzon a été pendant 2 heures le lieu de tournage du film « KALINKA » avec comme personnage principal Monsieur Daniel Auteuil. Mr Auteuil a séjourné quelques jours à CASTET et le vendredi il s'est prêté de bonne grâce au jeu des photos dédiées. Certains Louveteaux ont pu ainsi être photographiés avec lui et ont donc dorénavant sur leur cheminée cette photo dédiée.
Merci Mr Auteuil.



Les derniers gros chantiers des employés communaux

Le chemin LAFOESTE : ce chemin devait absolument être refait au niveau du tournant en épingle à cheveux.

Sans ces travaux, les camions de ramassage de lait avaient prévenu qu'ils ne feraient plus la collecte. Les travaux s'avéraient indispensables et incontournables. Ce chemin a donc été refait et le tournant élargi.

Dorénavant les camions peuvent emprunter ce chemin en toute sécurité.



Les employés ont travaillé fin octobre à la « mise en hivernage » des cabanes de Jaout. Ils ont isolé les arrivées d'eaux, les arrivées électriques et téléphoniques. Ce travail est nécessaire pour une remise en fonctionnement des plus correctes au début de l'été suivant.

Le mot du Maire

Lors du conseil municipal du 03 octobre 2014, Les nouvelles dispositions transmises par les responsables de la POSTE (horaires d'ouvertures applicables à compter du 1^{er} janvier 2015) ont été examinées par le conseil municipal.

Les responsables de la poste justifient leurs propositions par une baisse de l'activité. Depuis 2008, force est de constater, qu'au-delà du déplacement sur Arudy des activités normalement proposées dans un bureau de poste, des fermetures inopinées (sans que nous en soyons informés) pour, vacances scolaires, maladie ou manque de personnel ont significativement concouru à diminuer l'activité et l'attrait du bureau de poste de Louvie-Juzon.

Lors de ce libre échange au sein de cette assemblée délibérante qui permet de régler par délibérations les affaires de la commune conformément à l'article L. 2121-29 du CGCT, chacun a pu s'exprimer et proposer des solutions qui tendraient à adapter les horaires aux besoins des usagers et des commerçants.

Convaincu du dynamisme de notre centre bourg, j'ai proposé de voter une délibération pour adapter les horaires d'ouverture aux besoins des usagers et des commerçants conformément aux missions de service public qui incombent à la poste. Il est cependant fort regrettable que de ces échanges, certaines personnes n'aient retenu que mes propos sur la fermeture de certains commerces du centre tous les mardis.

Sachez que je ne souhaite en aucun cas entrer dans une polémique stérile, préférant concentrer mes efforts sur les actions engagées pour le bien-être de tous. En tout état de cause, le maintien des activités de la poste sur Louvie-Juzon reste pour la municipalité une de ces principales préoccupations.

Le 01/09/2014

Objet : Affaire Aygue Blanche Autorisation pour ester en justice

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
AUTORISE Monsieur le Maire à ester en justice dans le cadre de l'affaire Aygue Blanche.
CONFIE la défense des intérêts de la Commune à Me CAMBOT, avocat à PAU.

Le 05 septembre 2014

Objet : Modification des statuts de la CCVO

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE la modification des statuts de la Communauté des Communes de la Vallée d'Ossau, au niveau du bloc de compétence « action sociale »

Objet: Concessions au Cimetière

Le Conseil Municipal, par 3 voix contre et 12 pour,
DECIDE

-de supprimer la catégorie des concessions perpétuelles

-de créer la catégorie des concessions cinquante-
naires

FIXE, à l'unanimité,

Le tarif des concessions cinquante-
naires,

- à 50 € le tarif des concessions de 1m
- à 100 € le tarif des concessions de 2m

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente délibération

Objet : Demande de subvention de l'Etoile Sportive Arudyenne

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DECIDE de verser 50 € à l'ESA pour l'organisation de la course « La Courude du Bager » (aide à la recherche contre les tumeurs cérébrales)

Le 30 septembre 2014

Objet : Reversement à la commune d'une fraction de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité par le SDEPA.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE : d'émettre un avis favorable au reversement par le SDEPA à la Commune de Louvie-Juzon, de 70% du produit total de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité collectée par le syndicat sur la commune.

De notifier cette délibération au comptable public dans les 15 jours suivant la date limite d'adoption.

Vendredi 12 septembre 2014 s'est tenue une réunion à l'initiative du Conseil Général à la salle du conseil municipal : l'ensemble du conseil municipal était convié.

Celle-ci avait pour objet d'effectuer un compte-rendu de l'étude de faisabilité d'aménagement de la route départementale RD 35. 1500 véhicules circulent sur celle-ci et en moyenne 8 à 10% de poids lourds.

Ont été présentés :

- ◆ L'analyse du réseau existant
- ◆ La réalisation d'études de faisabilité du tracé en place et de nouveaux tracés
- ◆ Les contextes et enjeux

L'étude et la comparaison des différentes propositions se sont appuyées sur certains critères :

- ◇ Sécurisation de la traversée du village
- ◇ Amélioration de la circulation dans le centre bourg
- ◇ Impact sur le milieu naturel
- ◇ Respect du bâti
- ◇ Séparation des flux de transit
- ◇ Coût de réalisation et d'exploitation
- ◇ Etude à mener
- ◇ Procédure à suivre

• 2 options : l'une maintenant le tracé actuel dans le centre bourg, l'autre définissant une voie de contournement.

• 2 variantes concernant le centre bourg.

La première se traduirait par une 2 voies de 3 mètres chacune et trottoirs bilatéraux de 1m50.

La seconde serait une chaussée à 2 fois 2m75 avec passage à vue de 3m de large et un trottoir de 1m50.

3 variantes sur 4 ont été présentées en voie de contournement :

- * du virage sous le camping et sortie au niveau de la déchetterie
- * du virage au niveau de la maison Bergugnat avec 2 sorties possibles : lotissement Anglas ou déchetterie
- * de Listo en passant par Sainte-Colome et sortie par la vieille route de Sainte-Colome.

La quatrième variante relative à un départ de la carrière en passant par le cimetière et sortie par Iseste avec création de pont n'a pas été investiguée par le conseil général car présentant trop de contraintes environnementales et trop onéreuse.

Après débat et compte tenu des délais de réalisation, 10 à 12 ans minimum pour une voie de contournement, 2 à 3 ans pour un aménagement du centre bourg des perspectives futures d'évolution et de l'intérêt économique du village, des financements disponibles, des éléments de comparaison des différentes propositions en faveur d'un aménagement du tracé actuel.

Il a été retenu que le conseil délibérerait lors d'une prochaine séance pour l'aménagement du tracé actuel et de son aménagement sécuritaire dans le centre bourg.

Lors de la séance du 03 octobre 2014 le Conseil Municipal a délibéré.

Séance du 03 octobre 2014

Objet : Fixation du taux de la taxe d'aménagement

Le Conseil Municipal,
DECIDE, à l'unanimité, de fixer à 2.5 %, le taux de la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire de la Commune de Louvie-Juzon

Objet : Sécurisation de la circulation au centre bourg

Le Conseil Municipal, par 3 voix contre (M. Albira, M. Bellon et Mme Solange Bécaas) et 12 voix pour,
- DECIDE d'émettre un avis favorable à la sécurisation de la circulation dans le centre bourg, par l'aménagement en place de la RD 35, en appréciant, avec justesse, la possibilité de réaliser par secteur, la variante 2.
- DECIDE de solliciter le Département pour engager et réaliser les travaux de sécurisation de la RD 35, dans la traversée du bourg de Louvie-Juzon.
- DEMANDE que la Commune soit associée à l'élaboration du projet

Objet : Bureau de poste de Louvie-Juzon

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,
- DEMANDE à la Direction de la Poste : d'adapter les horaires d'ouverture du bureau de poste aux besoins des usagers et des commerçants, conformément aux missions de service public qui incombent à la Poste, par une ouverture, au minimum, tous les matins, du lundi au samedi.
de garantir, dans les horaires d'ouverture, sur le bureau de poste de Louvie-Juzon, un

Clin d'œil du temps passé

Séance du 10 septembre 1922

Mr le Maire annonce au conseil que le monument commémoratif aux morts est livré et qu'il y a lieu de prévoir les travaux de mise en place, il explique qu'étant donné les soins à apporter à cette mise en place, ces travaux ne peuvent être mis en adjudication et il demande au conseil l'autorisation de faire exécuter les travaux en régie et de nommer deux membres qui seront chargés de la surveillance de ces travaux.

Le conseil, à l'unanimité, considérant les difficultés que présente la mise en place du monument, décide que ce travail sera exécuté en régie sous la surveillance de Messieurs Laffaille et Moncla, conseillers municipaux, et que l'exécution de ces travaux sera confiée à Messieurs Gay et Etcheverry, entrepreneurs à Louvie-Juzon

Petit moment

Le français, une langue animalière

« Myope comme une taupe », « rusé comme un renard », « serrés comme des sardines », ...les termes empruntés au monde animal ne se retrouvent pas seulement dans les Fables de La Fontaine, ils se retrouvent partout.

La preuve: que vous soyez fier comme un coq, fort comme un bœuf, têtu comme un âne, malin comme un singe ou simplement un chaud lapin, vous êtes, un jour ou l'autre, devenu chèvre pour une caille aux yeux de biche.

Vous arrivez à votre premier rendez-vous fier comme un paon et frais comme un gardon et là... pas un chat. Vous faites le pied de grue, vous demandant si cette bécasse vous a réellement posé un lapin.

Il y a anguille sous roche et pourtant le bouc émissaire qui vous a obtenu ce rancard, la tête de linotte avec qui vous êtes copain comme cochon, vous l'a certifié: cette poule a du chien, une vraie panthère. C'est sûr, vous serez un crapaud mort d'amour. Mais, tout de même, elle vous traite comme un chien. Vous êtes prêt à gueuler comme un putois quand finalement la fine mouche arrive. Bon, vous vous dites que dix minutes de retard, il n'y a pas de quoi casser trois pattes à un canard. Sauf que la fameuse souris, malgré son cou de cygne et sa crinière de lion, est en fait aussi plate qu'une limande, myope qu'une taupe, elle souffle comme un phoque et rit comme une baleine. Une vraie peau de vache, quoi. Et vous, vous êtes fait comme un rat.

Vous roulez des yeux de merlan frit, vous êtes rouge comme un homard, mais vous restez muet comme une carpe. Elle essaie bien de vous tirer les vers du nez, mais vous sautez du coq à l'âne et finissez par noyer le poisson. Vous avez le cafard, l'envie vous prend de pleurer comme un veau (ou de verser des larmes de crocodile, c'est selon). Vous finissez par prendre le taureau par les cornes et vous inventer une fièvre de cheval qui vous permet de filer comme un lièvre.

Ce n'est pas que vous êtes une poule mouillée, mais vous ne voulez pas être le dindon de la farce. Vous avez beau être doux comme un agneau sous vos airs d'ours mal léché, faut pas vous prendre pour un pigeon., car vous pourriez devenir le loup dans la bergerie.

Et puis, ça aurait servi à quoi de se regarder comme des chiens de faïence?

Après tout, revenons à nos moutons; vous avez maintenant une faim de loup, l'envie de dormir comme un loir et surtout vous avez d'autres chats à fouetter.

REPAS DE FÊTE POUR LES AINÉS RURAUX

Les fêtes de fin d'année approchent, même si jusqu'à présent le temps très clément et très chaud donnait l'impression que c'était loin.

Le repas des Aînés Ruraux aura lieu le 07 décembre au Foyer Rural de Louvie Juzon.

Ce repas est offert à toutes les personnes de plus de 70 ans. Pour les conjoints plus jeunes le tarif est de 15 € et pour les amis invités une participation de 22 € sera demandée.

Le CCAS a contacté 3 traiteurs pour la préparation de ce repas.

C'est Mr BEIGBEDER Jean Michel (Restaurant Traiteur « AU BON COIN ») qui a été retenu.

Menu:

Kir de bienvenue

Garbure

Assiette Landaise

Noix de veau braisé aux morilles

et sa suite

Salade mêlée aux noix

Fromage du Pays

Bûche de Noël

Café

SARRA et ses Amis animeront la journée

A noter : Les CCAS de Louvie et de Castet ont souhaité rassembler leurs aînés pour cette journée.



L'Association Prévention Routière de Pau, en collaboration avec le CCAS de Louvie Juzon, le Club du 3^{ème} Age

« Lou Rey » et le CCAS de Castet, organise

un après-midi de sensibilisation aux dangers de la route :

le lundi 24 Novembre 2014 à 14h à Castet

Cette information d'une durée de 2h abordera différents sujets en rapport avec la circulation routière dont une projection de situations accentogènes sur le concept « séniors, restez mobiles ».

Séniors... Ou pas, vous êtes cordialement invités à participer à cet après-midi d'information qui sera suivi d'un goûter convivial, offert par le CCAS de Castet.

Pour une bonne organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire

avant le 20 novembre 2014

- à la Mairie de Castet, au 05.59.05.79.51.

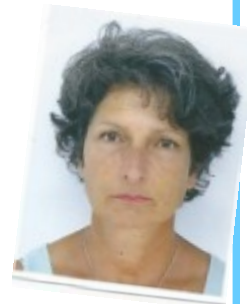
- à la Mairie de Louvie-Juzon, au 05.59.05.61.70.

Nous espérons vous retrouver nombreux . .



Nicole MOULAT travaille « les zones réflexes » correspondant aussi bien aux fonctions musculo-articulaires que respiratoire, digestive ou bien encore cardio-vasculaire, neuro-endocrinien, lymphatique, Certaines mutuelles prennent en charge ces séances.

Mail: moulat-nicole@hotmail.fr



Une erreur s'est glissée sur le dernier bulletin municipal.

Me Saux Carros donne des cours de **Mosaïque** et non de Céramique
Vous pouvez joindre Me Marylène SAUX CARROS au 06.84.18.94.90

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

**FOYER RURAL
DE LOUVIE-JUZON**

**BOURSE AUX JOUETS
MATÉRIEL DE
PUERICULTURE
(vêtements 0-12 ans)**

Sandwich, buvette et salle chauffée

**Organisation : l'association des
Parents d'élèves**

**Renseignements et réservations
05.59.05.19.47 ou 06.33.97.81.89**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Heures d'ouverture:

Mardi de 17h à 18h30

Vendredi de 16h à 18h30

**Heures d'ouverture et
coordonnées de la Mairie :**

Christine et Laurence vous accueillent de 8h. à 12h. et de 14h. à 17h. les lundis, mercredis et vendredis.
Les mardis et jeudis : de 8h à 12h
Permanence du Maire :
le vendredi toute la journée.

MAIRIE

64260 LOUVIE-JUZON

Tél. 05 59 05 61 70

Fax 05 59 05 74 56

mairie.louvie@orange.fr

Site : louvie-juzon.fr



Clément
LACAMOIRE



Une passion pour la vie et l'histoire
des maisons construites au milieu de pins
en Val d'Ariège
Clément LACAMOIRE

Voici le dernier livre de Gérard Clos -Cot Pour les Passionnés de l'histoire locale : une bonne idée cadeau pour les fêtes de fin d'année

Construction du livret d'accueil :

regroupement sur un même recueil de tous les commerçants, artisans, professions libérales, prestataires de service.....

Nous ne voulons oublier personne, c'est pourquoi nous souhaitons votre participation.

Faites vous connaître.

Nous avons besoin de votre carte de visite ou logo ou présentation de votre entreprise ou activité
mairie.louvie@orange.fr

